

**Personne publique, Commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
Représentée par Monsieur Roger MELLOUËT, Maire de la commune**

Acquisition d'une rotofaucheuse

Marché à procédure adaptée

Cahier des charges

Article 1 - Objet du marché

La présente consultation concerne la fourniture à la commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H d'une rotofaucheuse pour les services techniques et la reprise d'une rotofaucheuse Noremat de 2006.

Article 2 - Caractéristiques du matériel

- Faucheuse d'accotement articulée de largeur 1,60 m ;
- Déport latéral hydraulique ;
- Orientation du groupe de broyage à préciser ;
- Hauteur de coupe réglable : à préciser ;
- Diamètre rotor à préciser ;
- Rouleau palpeur : dimensions à préciser ;
- Dispositif de sécurité en cas d'obstacle ;
- Nombre de fléaux à préciser ;
- Supports panneaux de chantier sur la machine ;
- Commande monolevier en cabine pour réglage machine.

Article 3 - Options

Les options sont acceptées.

Article 4 - Garantie

- Les garanties et leurs conditions sont à préciser dans l'offre.
- Les garanties débuteront à compter de la date de livraison,
- Le fournisseur remplace à ses frais dans les 48 heures, les éléments reconnus défectueux,
- La première révision et le premier entretien sont à la charge du fournisseur (*pièces, déplacement et main d'œuvre*).

Article 5 - Prestation et documents fournis à la livraison

Le véhicule sera livré avec les documents suivants.

Documents à fournir :

- Certificat de garantie,
- Carnet d'entretien et de suivi des visites techniques,
- Déclarations de conformité C.E.
- Manuel d'entretien et de réparation.

Article 6 - Formation

Le titulaire du marché s'engage à mettre en œuvre une formation adaptée comportant une partie technique et une partie sécurité. Cette formation sera délivrée lors de la livraison du matériel.

Article 7 - Reprise du matériel

L'offre devra être accompagnée d'une proposition pour la reprise de matériel existant :
Rotofaucheuse Noremat Sprinta 1600 de 2006.

A _____

Signature de l'entreprise

Le ____/____/____

Cachet de l'entreprise